



Partie 1

DYNAMIQUES, DISPARITÉS ET INTERDÉPENDANCE DES TERRITOIRES

A Les dynamiques et disparités démographiques
des territoires

B L'évolution de la concentration
et des disparités économiques

C Les flux et systèmes qui structurent les territoires

C Les flux et systèmes qui structurent les territoires

L'échange et la mobilité sont deux composantes essentielles de l'organisation de l'espace par les sociétés. L'accroissement et l'intensification des flux (de biens, de personnes, de capitaux, d'idées, de services) durant ces cinquante dernières années ont transformé les territoires à différentes échelles : ces derniers, interdépendants, fonctionnent de plus en plus en système et donnent lieu à des nouvelles organisations territoriales. Mieux appréhender ces circulations devrait contribuer à rendre les politiques de cohésion sociale et territoriale et de compétitivité économique plus efficaces.

Parmi les différents systèmes territoriaux, ceux qui découlent des relations de portée mondiale et européenne, des systèmes urbains français, des espaces transfrontaliers, des relations urbain-rural, des départements d'Outre-mer sont tout particulièrement porteurs d'enjeux pour l'aménagement du territoire

74

1 | L'insertion de la France dans des systèmes d'échanges de longue portée

La mondialisation est l'interaction généralisée des territoires au niveau mondial [1]. On observe toutefois une inégale intégration des différentes parties du monde dans les circuits d'échanges internationaux. Certaines grandes agglomérations urbaines génèrent des échanges importants et de nature

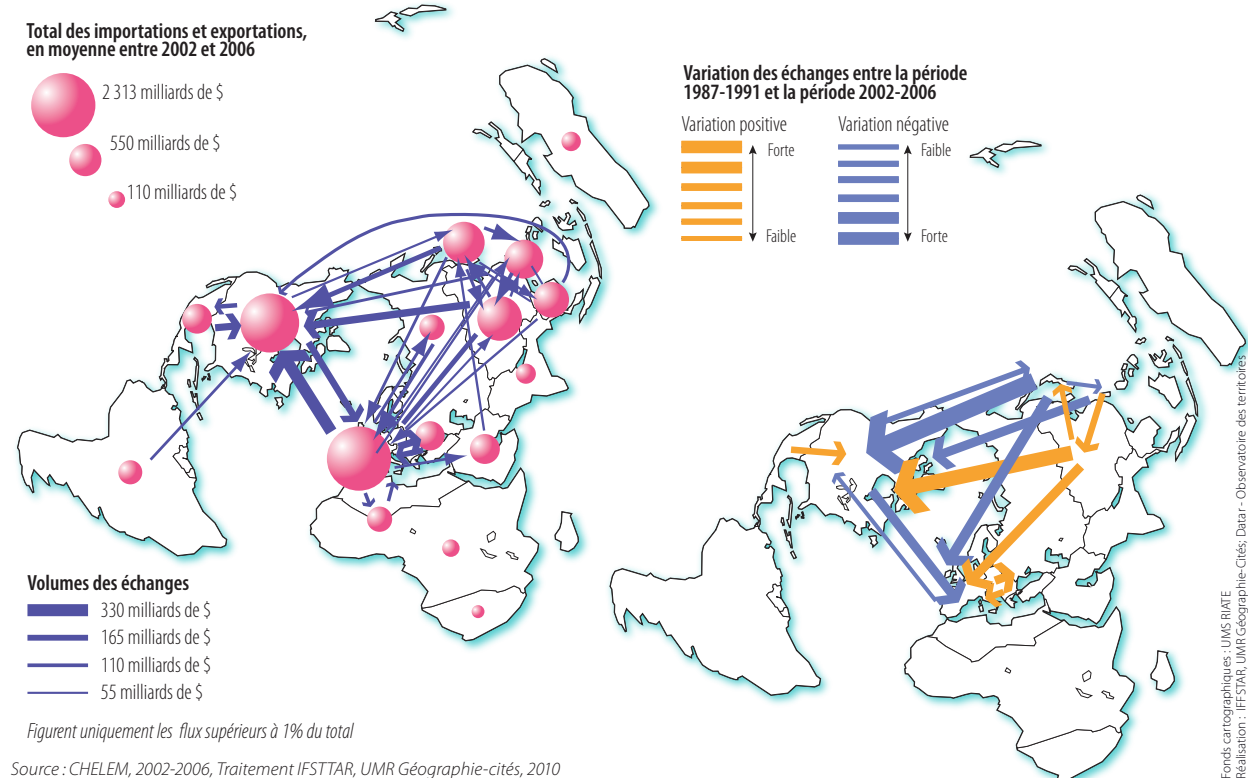
variée et deviennent à ce titre des plateformes articulant des systèmes territoriaux de différentes portées. Cette capacité à entretenir des relations simultanément avec des lieux lointains et proches est l'une des composantes essentielles de la métropolisation [2].

| L'Europe occidentale constitue l'un des 3 grands pôles d'échanges de marchandises au niveau mondial

Parmi les différents types de systèmes mondiaux, celui des échanges de marchandises est révélateur de l'inégale intégration des différents territoires à la mondialisation. Un petit nombre de régions génère l'essentiel des échanges mondiaux en valeur. L'Europe occidentale constitue l'un des principaux pôles d'échanges, aux côtés de l'Amérique du Nord et de différentes régions asiatiques.

Ces grands pôles entretiennent des relations intenses entre eux et avec leurs voisinages respectifs : du Mexique vers

les Etats-Unis et le Canada, de l'Europe occidentale vers les nouveaux Etats membres de l'Union européenne et vers les pays du Sud de la Méditerranée. Les pays du Golfe, la Russie, l'Amérique du Sud et l'Australie génèrent aussi des flux de marchandises importants, mais de moindre ampleur que ceux du trinôme Amérique du Nord-Union européenne-Asie. En dehors de ces zones géographiques, les flux sont beaucoup moins importants. Les échanges sont souvent asymétriques : les flux d'exportations de l'Europe occidentale et du Japon

Cartes 1 et 2 ► Echanges mondiaux de marchandises sur la période 2002-2006 et évolution entre 1987-1991 et 2002-2006

vers l'Amérique du Nord étant beaucoup plus élevés que ceux des importations.

Ces échanges ont beaucoup évolué durant la période 1989-2004. Le commerce entre l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale

demeure conséquent au niveau mondial mais sa position relative s'érode face au commerce intra-zone (Etats-Unis et Canada-Mexique, Europe occidentale-pays d'Europe centrale, intra-Asie) et à la très forte croissance des exportations de la Chine qui dépasse le Japon en tant que premier pôle exportateur asiatique.

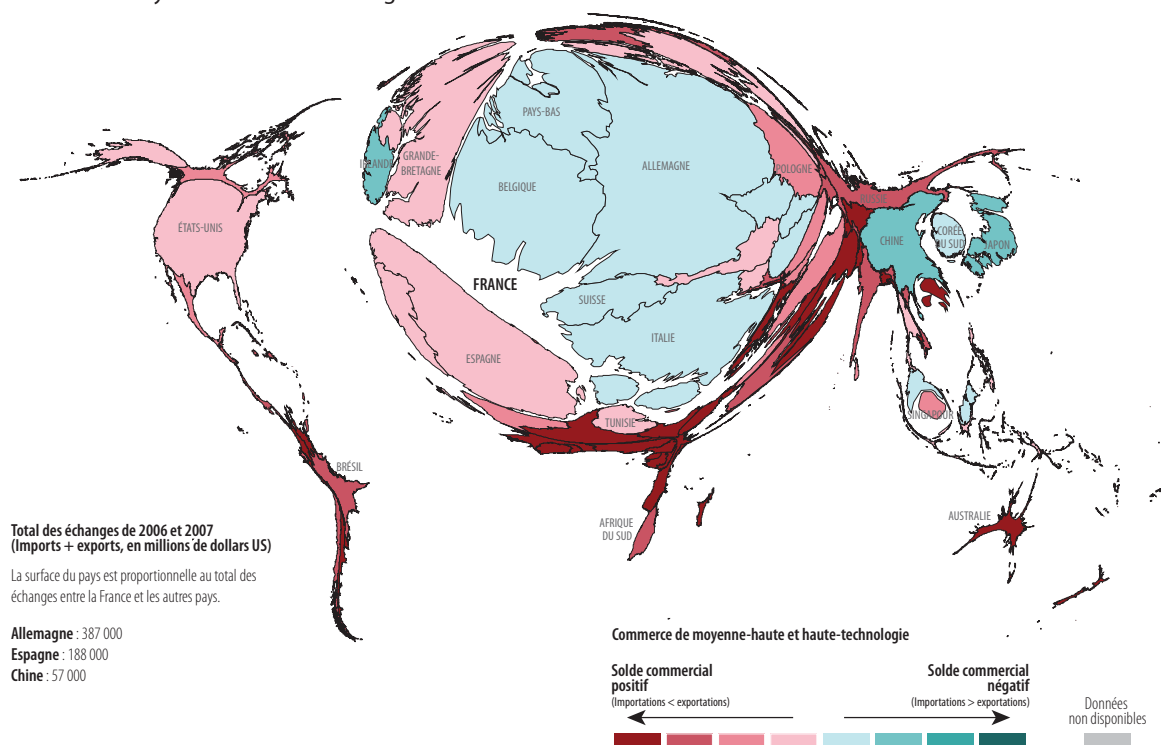
La France échange principalement avec ses partenaires de l'Europe occidentale

Les échanges de la France se font d'abord avec les Etats d'Europe occidentale, et plus particulièrement avec l'Allemagne.

Ses échanges à longue distance sont beaucoup moins importants et ne concernent qu'un nombre limité d'Etats, aux premiers rangs desquels les Etats-Unis, la Chine et le Japon. La France échange relativement peu avec le reste du monde, même si l'Afrique, le Moyen-Orient et la Russie ont une relative importance grâce à leurs exportations de matières premières et de produits énergétiques.

Le solde commercial de la France est globalement équilibré avec l'Europe occidentale dans le domaine des produits de moyenne/haute technologie (ex. automobile, chimie, matériel de transport) et de haute technologie (ex. électronique, aérospatiale, pharmacie), mais cet équilibre est le résultat de soldes positifs (ex. Espagne, Royaume-Uni, Suède) et négatifs (ex. Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique). A l'extérieur de l'Europe occidentale, le solde commercial des produits technologiques est positif avec les Etats-Unis mais clairement négatif avec l'Asie de l'Est. La France n'a d'avantage technologique marqué que sur les Etats d'Afrique, du Moyen-Orient et sur la Russie mais ces échanges représentent des volumes relativement faibles.

Carte 3 ► Echanges bilatéraux de marchandises de la France en 2006-2007 et dissymétrie des échanges de produits de haute et moyenne-haute technologie



Réalisation : C. Grasland (Géographie-cités), T. Giraud (CIST); Datar - Observatoire des territoires • 2011

Note : En 2006 et 2007, le total des échanges entre la France et l'Espagne était de 188 000 millions de dollars US, la France a plus exporté qu'importé dans le domaine de la moyenne-haute et haute technologie.

Source : CHELEM 2004-2006, FMI 2006-2007

En France, la métropole parisienne demeure le principal connecteur au reste du monde

A l'échelle européenne ainsi qu'à celle des Etats, la connexion aux réseaux mondiaux est surtout assurée par de grandes concentrations urbaines, selon des modalités différentes et à des degrés divers. La réflexion sur la métropolisation essaie de saisir la capacité de certaines grandes agglomérations à mettre en connexion et à entretenir des relations diverses et simultanées avec des lieux lointains et proches. C'est l'interaction entre trois composantes : capacité d'accumulation, diversité interne des fonctions et insertion dans les réseaux de longue portée qui conduit à qualifier ces agglomérations de métropolitaines.

A l'échelle européenne, les connexions avec le reste du monde sont surtout assurées par un petit nombre d'agglomérations urbaines au caractère métropolitain très affirmé. En dépit de

leurs différentes méthodes et champs d'observation, la plupart des études européennes réalisées en vue de l'identification et de la caractérisation des métropoles s'accordent sur un résultat : Paris et Londres se détachent nettement des autres grandes agglomérations européennes par leur caractère métropolitain très affirmé, d'envergure mondiale [3] [4] [5] [6].

L'analyse comparative des grandes aires urbaines fonctionnelles en Europe menée pour la Datar retient la taille démographique des villes parmi les 25 indicateurs utilisés pour constituer des classes regroupant les villes ayant le profil le plus proche. La différenciation hiérarchique, appréciée à l'aune de la population, apparaît ainsi comme un facteur important dans le processus de métropolisation, très corrélé avec les fonctions de tête de réseaux.

► LA MÉTROPOLISATION

Ludovic Halbert rappelle que la métropolisation est un processus ancien, qui se manifeste surtout lors des périodes d'ouverture des territoires aux échanges. Dans l'Antiquité grecque, l'étymologie du terme de métropole renvoie à la notion de « ville-mère » qui qualifiait la cité essaimant ses colonies sur le pourtour de la Méditerranée. Le capitalisme marchand qui se développe en Occident au ^{xvi}^e siècle, et la révolution industrielle du ^{xix}^e siècle s'appuient sur des réseaux mondiaux d'échanges, de produits précieux pour l'un, de matières premières et de produits industriels pour l'autre. Au cours de la deuxième moitié du ^{xx}^e siècle, la baisse des tarifs douaniers et la croissance rapide des échanges internationaux contribuent au renforcement de la dynamique de la métropolisation. Ce qui amène Peter Hall à décrire dans les années 1960 les attributs quantitatifs et qualitatifs relevant de domaines variés (politique, économique, commercial, culturel, financier) pour distinguer un nombre limité de grands centres urbains : Londres, Paris, Amsterdam, New York, Mexico et Moscou.

Nombre de travaux essayent, surtout depuis les années 1980, d'approfondir la compréhension de la dynamique de métropolisation. L'une des principales approches, d'inspiration économique, se focalise sur le déploiement spatial des grandes firmes qui dépassent le cadre de production national et s'engagent dans une stratégie reposant sur une nouvelle division internationale du travail. Quelques grandes capitales économiques concentrent les fonctions de commandement et de contrôle incarnées par les sièges sociaux et les producteurs de services avancés. Ces derniers sont d'ailleurs considérés comme les véritables moteurs de la mondialisation

économique. D'autres auteurs insistent sur l'importance de l'information et du rôle de hubs des grandes agglomérations, renforcé par l'accélération de la circulation des échanges. Le point commun de ces différentes études est la grande place qu'elles accordent à un nombre réduit d'acteurs et de logiques économiques qui monopoliseraient le processus métropolitain. Certains auteurs postulent même que la cartographie des établissements des « majors » de la finance et des services avancés aux entreprises est révélatrice du réseau d'entités urbaines d'envergure mondiale.

La réduction de la question métropolitaine à une lecture économique trop étroite semble aujourd'hui dépassée. Des travaux comparatifs proposent de concevoir les dynamiques en cours, non pas comme restreintes à certaines entités urbaines dites « mondiales » ou « globales », mais de comprendre le processus de métropolisation comme une dynamique affectant tous les espaces urbains, même si c'est à des degrés divers. En proposant le terme de « globalizing cities » plutôt que de « global cities », Peter Marcuse et Ronald Van Kempen insistent sur le fait que le mouvement de mondialisation ne produit pas une entité urbaine universelle, et encore moins un modèle globalisé qu'il conviendrait de suivre.

Le débat sur la métropolisation est aujourd'hui tranché en faveur d'une double conception métropolitaine reposant à la fois sur la capacité d'accumulation et sur la position dans les réseaux. En tout cas, il est communément admis que le caractère des métropoles est multidimensionnel, et ne se résume pas à une seule composante, qu'elle soit économique, démographique ou autre.

HALBERT Ludovic, 2010, *L'avantage métropolitain*, Paris, PUF.

HALL Peter, 1966, *Les villes mondiales*, Hachette.

DICKEN Peter, 1986, *Global Shift Industrial Change in a Turbulent World*, Londres: Harper & Row.

SASSEN Saskia, 1991, *The Global City: New York, London, Tokyo*.

CASTELLS Manuel, 1996, *The Information Age, Volume 1: The Rise of the Network Society*, Oxford, Blackwell.

TAYLOR Peter, 2004, *World City Network: a Global Urban Analysis*, New York, Routledge.

MARCUSE Peter, VAN KEMPEN Ronald, 2000, *Globalizing cities: a new spatial order?* Wiley-Blackwell.

LATTS, Géographie-Cités, IGEAT, IGUL, LVMT, 2011, *Analyse comparée des métropoles européennes, Rapport final pour la Datar*, juin 2011, 331 p.

ESPON, 2011, *Future orientation for cities*, rapport, janvier.

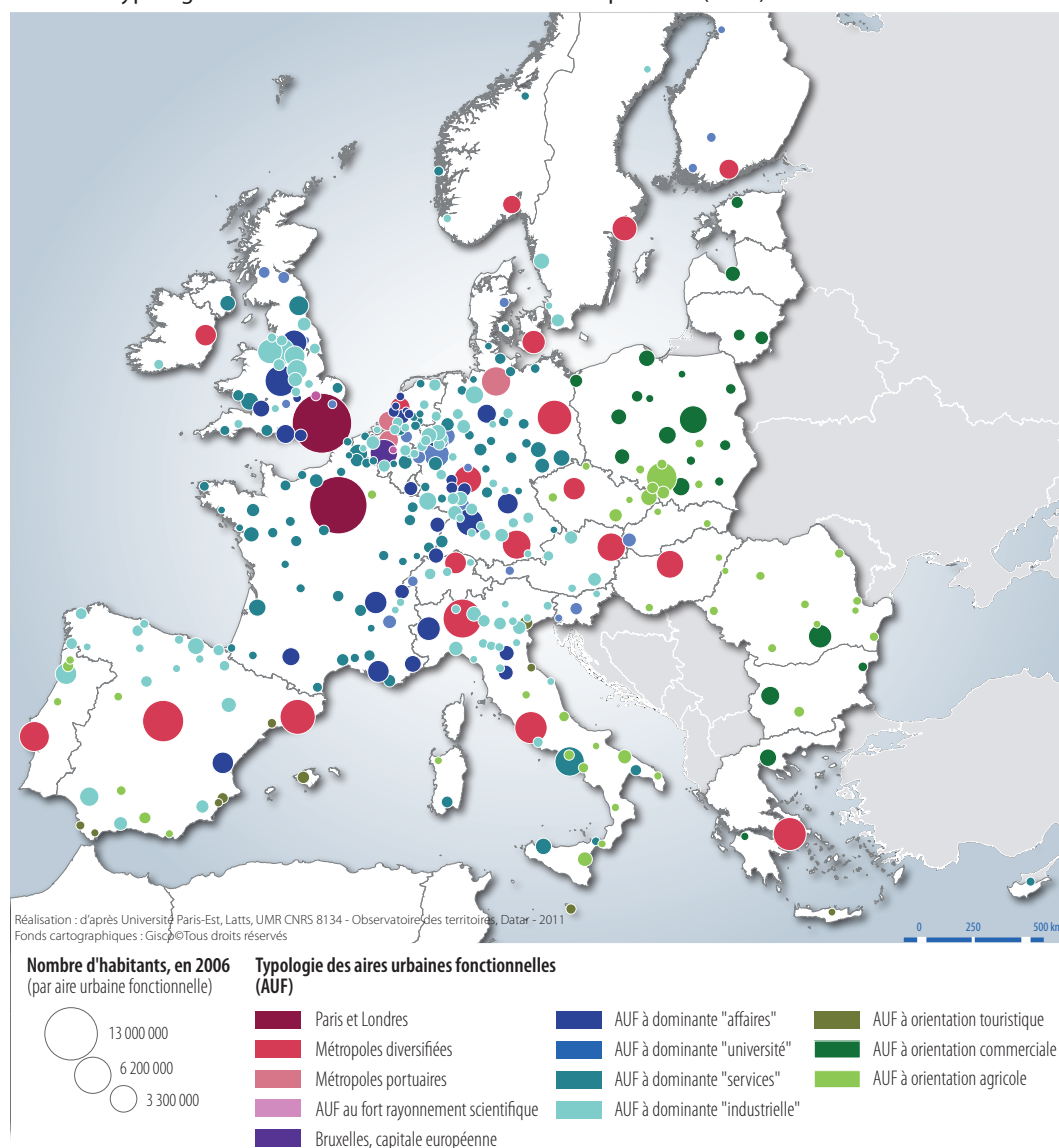
OCDE, 2006, *Villes, compétitivité et mondialisation, Examens territoriaux de l'OCDE*.

Tableau 1 ► Découpages fonctionnels de l'urbain en France et en Europe

	France (INSEE)	UE27+4 (ESPON)
Critère morphologique		
Continuité du bâti	Unité urbaine (UU) ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants.	Aire urbaine morphologique (AUM) ensemble d'une ou plusieurs unités administratives territoriales de niveau LAU2 (communes en France) jointives et dont la densité de population est d'au moins 650 habitants/km ² et la population minimale 20 000 habitants.
Critère fonctionnel		
Flux domicile-travail	Aire urbaine (AU) regroupement d'unités urbaines offrant au moins 5 000 emplois et les communes périurbaines, dont 40 % de la population active résidente travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par le pôle.	Aire urbaine fonctionnelle (AUF) ensemble d'une ou plusieurs unités administratives territoriales de niveau LAU2 jointives, constitué d'une aire urbaine morphologique (AUM) principale et d'une couronne périurbaine dont au moins 10 % de la population résidente active travaille dans l'AUM principale.

Source : Insee et LATTS, *Géographie-Cités*, IGEAT, IGUL, LVMT, 2011, *Analyse comparée des métropoles européennes, Rapport pour la Datar*, juin 2011

Carte 4 ► Typologie des aires urbaines fonctionnelles européennes (2006)



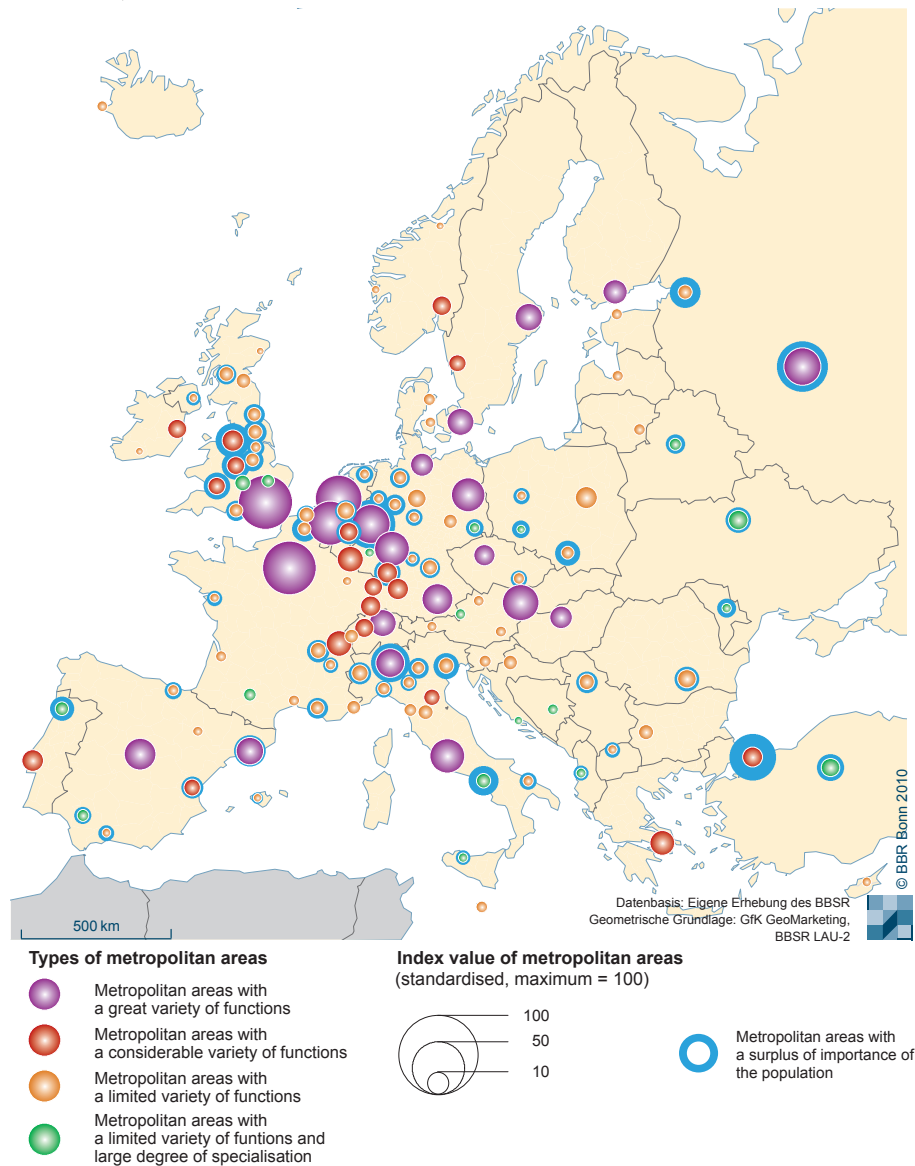
Source : D'après LATTIS, Géographie-Cités, IGEAT, IGUL, LVMT, 2011, Analyse comparée des métropoles européennes, Rapport pour la Datar, juin 2011

L'étude menée par le BBSR se fonde sur une méthode différente, un scoring qui consiste à attribuer une note en fonction de la valeur de chacun des 38 indicateurs retenus pour caractériser la dimension métropolitaine des villes. La taille démographique n'entre pas dans le calcul du score, elle est mise en relation a posteriori avec le résultat du scoring et permet de repérer les villes ayant une population plus élevée que celle attendue compte tenu de leur score.

Ces deux études récentes, réalisées avec des méthodes différentes aboutissent aux mêmes grands constats, tout en ayant

des approches complémentaires. En conclusion, il ressort que loin derrière Paris et Londres, d'autres grandes agglomérations jouent parfois un rôle de « hub », à l'articulation des réseaux nationaux et mondial (ex. Amsterdam, Francfort, Madrid) ou européen (ex. Bruxelles, Stockholm, Berlin). Le nombre de ces autres métropoles « d'envergure européenne » est généralement compris entre vingt et trente dans la plupart des études. Un autre fait marquant des différentes typologies de territoires métropolitains à l'échelle européenne est que les pays dotés d'une grande métropole (la France et le Royaume-Uni

Carte 5 ► Typologie des aires métropolitaines européennes



Source : BBSR- Berichte-KOMPAKT, Metropolitan areas in Europe, rapport, juillet 2010

principalement, mais aussi les Etats dotés d'une agglomération capitale puissante), n'ont, en complément, que peu de connecteurs avec l'Europe et le reste du monde. En effet, les autres aires urbaines n'ont pas une diversité et une intensité de fonctions métropolitaines suffisantes pour être considérées comme « métropolitaines » à l'échelle européenne, ce qui ne remet pas en question leur rayonnement possible dans certaines spécialisations économiques, scientifiques ou encore touristiques qui peuvent les positionner de façon remarquable. La plupart des grandes aires urbaines françaises (telles

que définies au niveau européen) relève de cette famille. Leur profil, en termes de fonctions, s'écarte peu de la moyenne européenne des aires urbaines analysées : Lyon, Marseille, Toulouse, Nice, Strasbourg affichent une légère spécialisation dans les activités qui relèvent du monde des affaires, au même titre que Valence, Birmingham ou Turin, par exemple. Tandis que Bordeaux, Lille, Nantes ou Rennes se distinguent principalement par une spécialisation plutôt orientée services de type « avancés » et « collectifs ».

2 Identification de systèmes urbains infranationaux de différentes portées

La capacité d'articuler des réseaux à plusieurs échelles ne relève pas exclusivement d'un « club » de grandes agglomérations de type métropolitain. A d'autres niveaux, se nouent aussi des relations intenses entre des lieux qui ne sont pas nécessairement de proches voisins. L'intensification et la complexification de la mobilité des personnes dessinent en effet une autre géographie des territoires, produite par le très fort développement des transports et des télécommunications et par l'usage généralisé

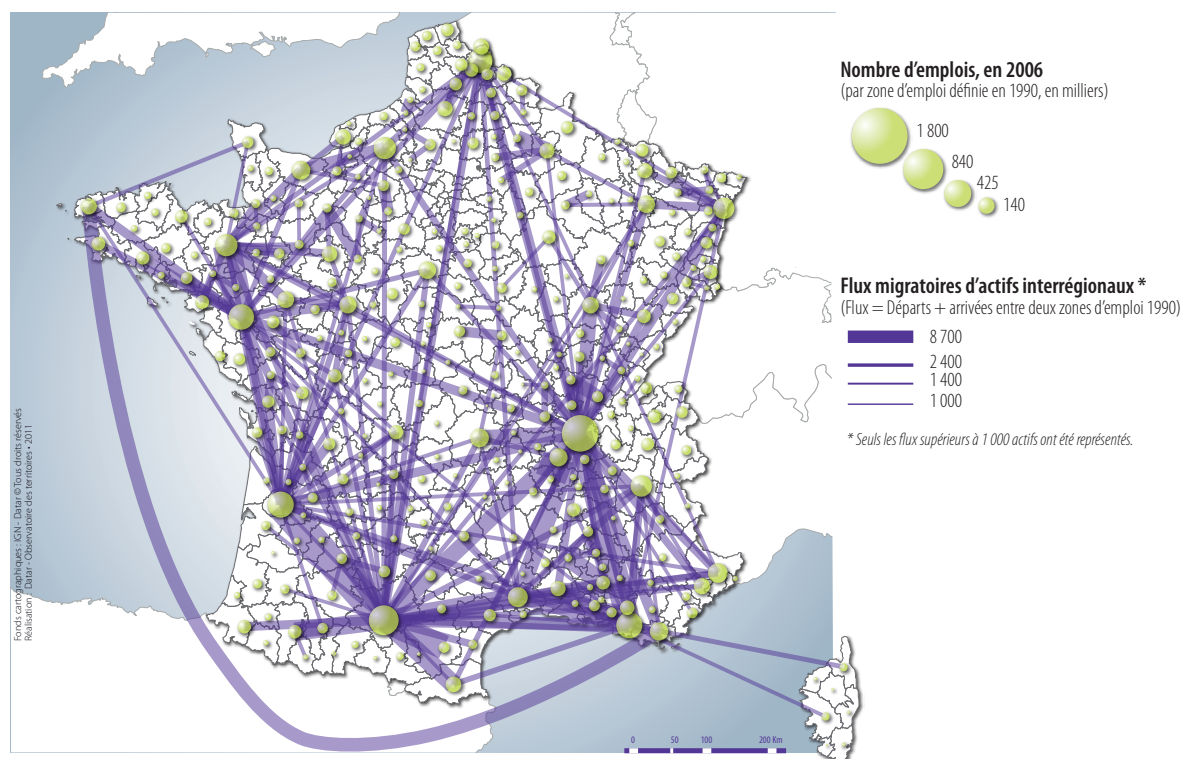
de ceux-ci par les sociétés. Ces flux donnent lieu à trois types de systèmes au niveau français : un système urbain national organisé par les liens que l'agglomération parisienne entretient avec les autres territoires ; des liens transversaux entre les principales aires urbaines régionales et des systèmes urbains de proximité correspondant aux réseaux de relations qu'ont développées les aires urbaines entre elles, à courte et moyenne portée, et avec leur voisinage.

Paris polarise fortement le territoire national

Dès le début des années 1990, les travaux de Félix Damette [7] sur l'armature urbaine ont rendu compte du rôle déterminant de Paris dans l'organisation des réseaux au niveau national en utilisant les flux ferroviaires ou téléphoniques comme éléments

constitutifs de ces réseaux (l'aire urbaine de Paris totalisait à elle seule 45 % des flux téléphoniques par kilomètre). Compte-tenu des très fortes concentrations qui caractérisent la région francilienne dans un grand nombre de domaines, elle est, aujourd'hui

Carte 6 ► Flux migratoires d'actifs entre régions (hors Ile-de-France) observés au niveau des zones d'emploi (2006)



comme hier, omniprésente dans toutes les configurations du fait urbain en France.

Parallèlement, les aires urbaines de toute taille développent des liens avec l'Île-de-France. Il en va ainsi des aires urbaines petites ou moyennes du sillon rhodanien, de Bretagne et du

Languedoc-Roussillon. Pour certaines d'entre elles, la polarisation francilienne constitue un vecteur d'intégration dans le système national ou international. Certaines, par exemple, n'auraient pas pu prétendre participer à des programmes européens sans cette locomotive centrale. Paris est ainsi un partenaire incontournable pour la plupart des aires urbaines françaises.

Lyon, Marseille et Toulouse tissent des liens intenses avec d'autres agglomérations

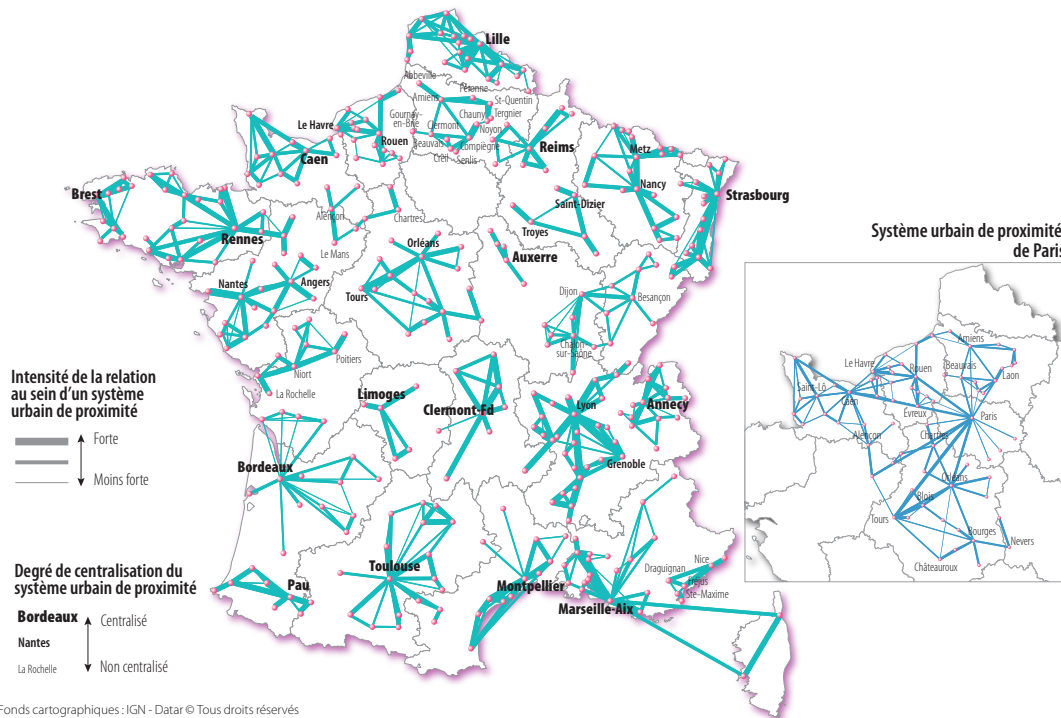
La forte polarisation parisienne n'empêche pas l'établissement d'intenses relations de longue portée entre des grandes agglomérations françaises entre elles. Les migrations interrégionales d'actifs entre zones d'emploi en fournissent une illustration.

Dans ce réseau de migrations d'actifs, Lyon se distingue des autres zones d'emploi par la diversité et l'intensité de ses flux interrégionaux. Très bien reliées entre elles et avec Lyon, les zones d'emploi de Toulouse, Marseille, Bordeaux et Lille génèrent aussi des migrations d'actifs interrégionales relativement intenses et variées. En dehors des capitales régionales, il y a peu de flux

interrégionaux importants, si ce n'est entre zones d'emploi de régions contiguës, ou dans des domaines spécifiques comme le flux entre Toulon et Brest dont d'autres travaux rendent compte.

Les grandes capitales régionales entretiennent des relations de longue portée dans bien d'autres domaines que les migrations d'actifs (coopérations scientifiques, filiations d'entreprises, tourisme et loisirs, etc.) et parfois, dans quelques domaines précis, au niveau international. Elles constituent ainsi pour des aires urbaines de moindre importance une voie d'accès aux échanges nationaux, voire internationaux.

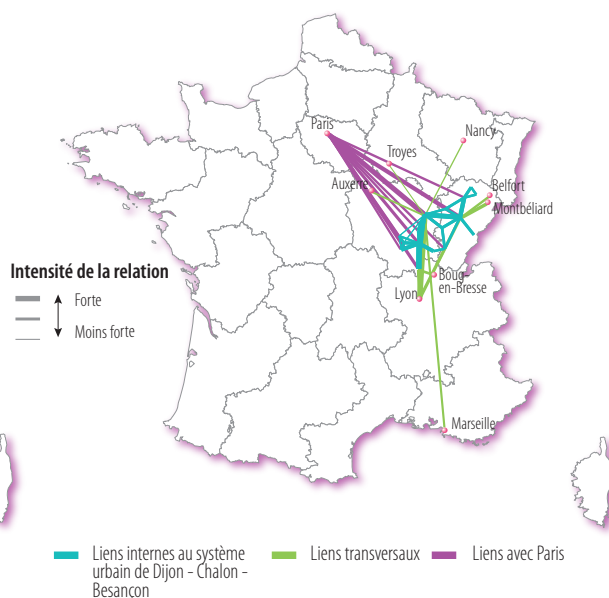
Carte 7 ► Systèmes urbains de proximité



Source : UMR Géographie-Cités, 2011, *Systèmes urbains et métropolitains, Rapport pour la Datar, tome 1, avril 2011*

Le cas du système urbain toulousain est très différent. Très polarisé par l'agglomération principale, il a une configuration en étoile au sein de la région Midi-Pyrénées qui s'étend vers le Nord jusqu'à Figeac et Rodez, vers le Sud jusqu'à Saint-Gaudens et Saint-Girons et plus à l'est, il comprend Carcassonne en région Languedoc-Roussillon. Ce système dispose de nombreux liens de longue portée à l'échelle nationale : ils sont plus intenses avec des aires urbaines situées au Sud comme Bordeaux, Lyon, Montpellier ou Marseille ou vers le Nord vers Lille, Nantes ou Strasbourg.

Système urbain de proximité de Dijon - Chalon - Besançon



Source : UMR Géographie-Cités, 2011, *Systèmes urbains et métropolitains, Rapport pour la Datar*, tome 1, avril 2011

Les systèmes urbains s'inscrivent majoritairement dans les périmètres des régions administratives

Une récente étude menée par le laboratoire Géographie-cités [8] pour la Datar a identifié des systèmes urbains en France métropolitaine par une approche cumulative et multiscalaire des liens dans trois domaines jugés représentatifs des flux qui animent aujourd'hui les territoires : la société mobile et de loisirs, la société de la connaissance et la société économique et mondialisée [9].

Ce travail montre notamment l'existence de systèmes urbains d'une grande robustesse à un niveau géographique qui correspond souvent à celui des régions administratives. Mais les liens fonctionnels ne s'ajustent pas toujours aux contours administratifs des régions : certaines sont en effet structurées par plusieurs systèmes urbains distincts (Paca, Rhône-Alpes, Bretagne), alors que plusieurs systèmes s'étendent parfois sur plusieurs régions (ex. Besançon-Dijon-Chalon-sur-Saône, Bordeaux-Angoulême).

Le poids démographique de ces systèmes urbains est très hétérogène : il varie entre 200 000 et 13 millions d'habitants. En dehors de Paris, trois d'entre eux se détachent nettement des autres par leur poids démographique (entre 3 et 4 millions d'habitants) : Lyon-Grenoble, Lille, Marseille-Aix.

Leurs dynamiques démographiques contribuent pour une grande part à celles des régions : au Sud et à l'Ouest des systèmes urbains dynamiques s'opposent à ceux du Nord et de l'Est, en perte de vitesse. Il faut toutefois prendre des précautions avec l'interprétation des résultats concernant les systèmes qui se trouvent sur les marges (Lille, Strasbourg, Annecy) dans la mesure où les liens avec les aires urbaines de l'autre côté de la frontière n'ont pas pu être mesurés dans le cadre de cette étude, en raison de l'absence de données étrangères.

3 Interdépendance entre espaces urbains et espaces ruraux

Des espaces urbains aux dynamiques spatiales de population et d'emploi contrastées

Depuis 40 ans, les résultats des recensements de la population confirment la poursuite d'une périurbanisation, caractérisée par le développement plus important des zones périphériques par rapport aux centres urbains.

La périurbanisation s'accompagne souvent à la fois d'une légère décroissance des centres urbains et d'une croissance modérée de la population des espaces ruraux. Les évolutions sont moins contrastées depuis 1999, et les résultats du recensement de 2006 ont révélé une croissance retrouvée des grandes aires urbaines et des espaces ruraux [10].

Le rapport entre le rural et l'urbain se trouve profondément modifié par l'accroissement des interactions entre ces différents types d'espace (mobilités résidentielles, localisation des entreprises et des équipements), la recherche d'accès aux différentes aménités, urbaines ou paysagères mais également par l'homogénéisation des modes de vie. Ces

interactions font système de façon différenciée au sein du territoire national.

Les espaces urbains et ruraux sont affectés de manière différenciée par ces mobilités qui ne les concernent pas tous au même titre. Une typologie, réalisée par l'Insee, tenant compte des migrations, des déplacements domicile-travail et de l'accès aux services permet de distinguer sept profils d'espaces : 4 de type urbain et 3 de type rural [11].

L'étalement démographique et un certain polycentrisme de l'emploi caractérisent un premier type d'espace urbain qui concentre 69 % de la population urbaine. La population est dense et la périurbanisation marquée, avec des mouvements des pôles vers la couronne périurbaine, mais aussi de cette couronne vers les espaces ruraux. L'emploi tend également à s'étaier, ce qui contribue à la création de pôles secondaires, dans les banlieues et les couronnes. Une partie non négligeable des

actifs de la couronne y travaille. 74 des 354 aires urbaines relèvent de ce type, dont la très large majorité des grandes capitales régionales : Paris, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, etc.

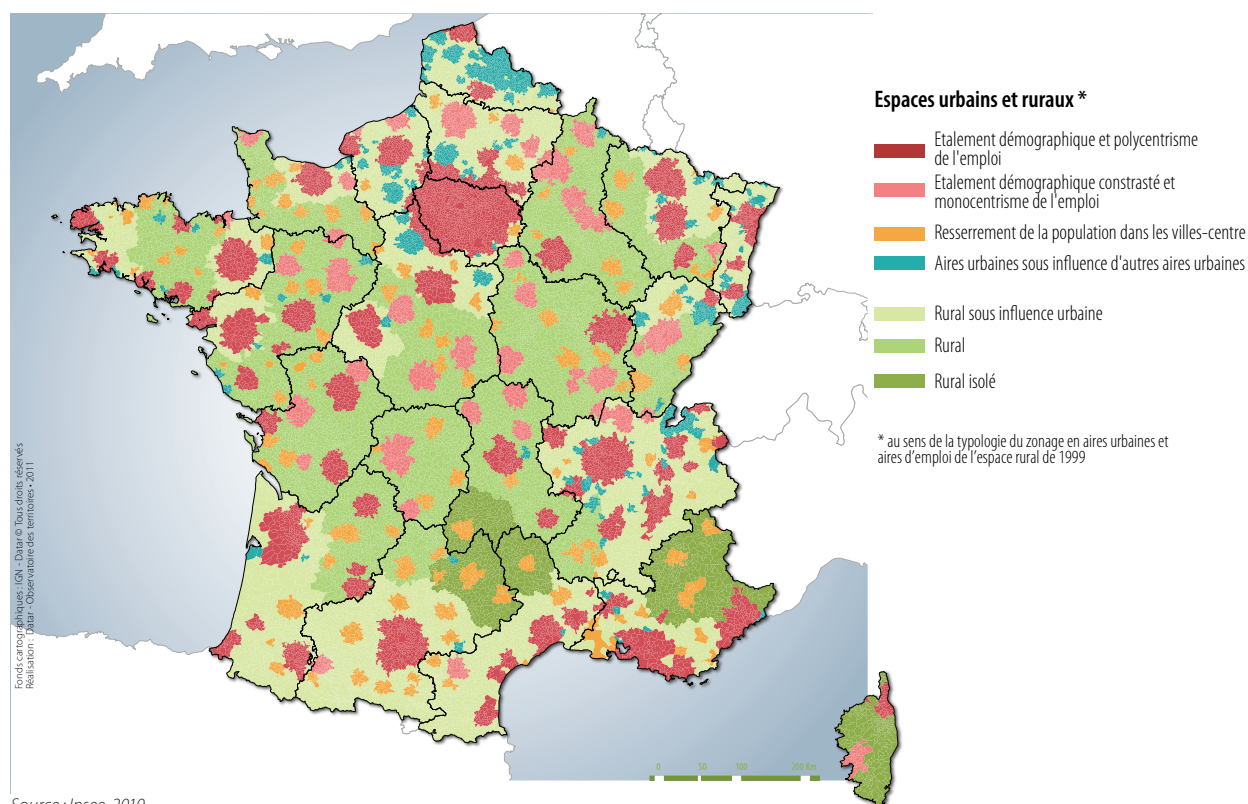
Un deuxième type d'espace urbain est caractérisé par un étalement résidentiel sans étalement des emplois qui demeurent fortement concentrés au sein du pôle urbain. Ces espaces recouvrent 10% de la population urbaine et les relations entre les composantes territoriales sont assez particulières. L'étalement urbain se traduit de façon classique par des mouvements des pôles vers la couronne périurbaine, mais la croissance de celle-ci est renforcée par l'arrivée d'habitants originaires du rural, attirés par les emplois du pôle mais aussi par un meilleur accès aux équipements. Une part significative de ces arrivants continue à travailler dans le rural. Carcassonne, Niort, Amiens, Reims, Auxerre, Dieppe, Bourg-en-Bresse correspondent à ce type urbain.

La troisième configuration urbaine se traduit par un resserrement de la population comme de l'emploi de la périphérie

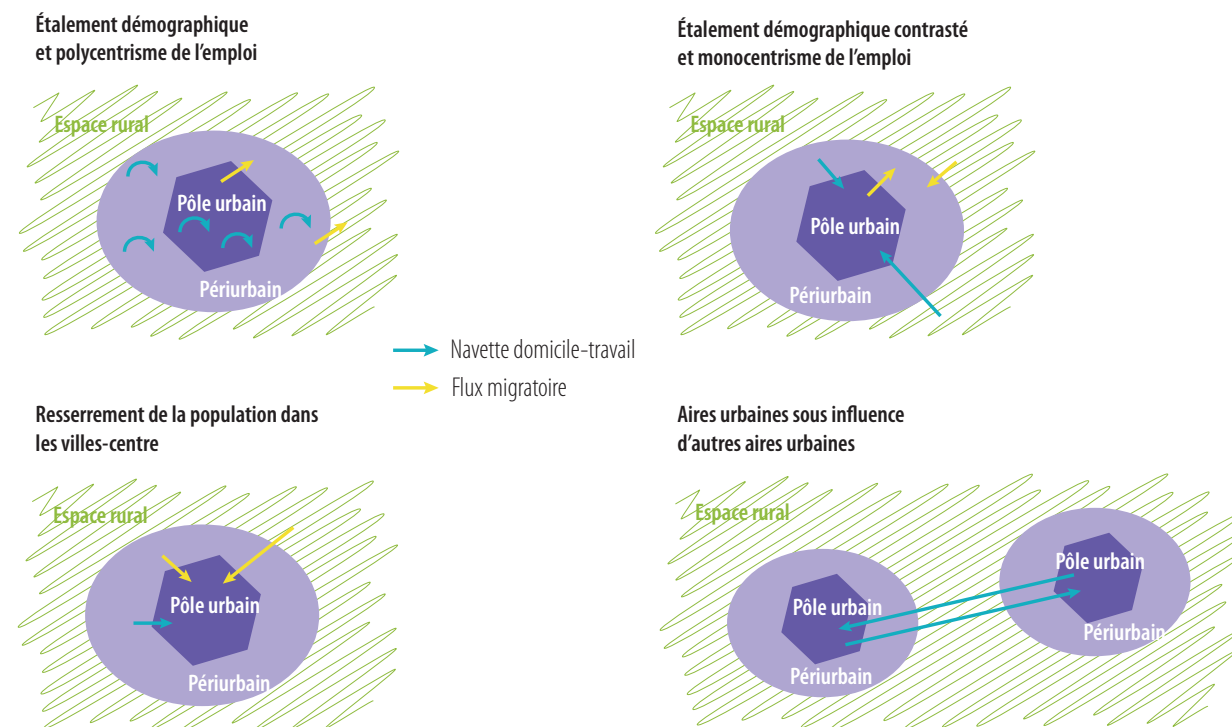
vers le centre. Sont essentiellement concernées de petites et moyennes agglomérations qui concentrent 8% de la population urbaine. Cette évolution résulte de migrations résidentielles de la couronne vers le pôle urbain, mais aussi des espaces ruraux vers ce pôle. Et elle se traduit par d'importantes navettes de la couronne vers le pôle urbain. Comme dans le cas précédent, l'emploi n'explique pas à lui seul ces mouvements vers le centre. Résider dans le centre urbain est une façon de limiter les temps d'accès aux équipements (supérieurs en particulier).

Le quatrième type d'espace urbain correspond à des agglomérations de petite taille, avec une forte densité de population et de nombreux actifs qui vont travailler dans une autre aire que celle où ils résident. Ces agglomérations concentrent 14% de la population urbaine et sont soit sous l'influence des très grandes aires urbaines (Chartres, Dreux pour Paris, Villefranche-sur-Saône pour Lyon, etc.), soit elles font partie d'un réseau où l'on observe des échanges croisés quotidiens (aire lilloise et ses voisines).

Carte 8 ► Typologie des espaces urbains et ruraux



Source : Insee, 2010

Graphique 1 ► Modes d'organisation des flux entre types d'espaces

Réalisation : INSEE; Datar - Observatoire des territoires • 2011

Source : Insee, 2010

Des espaces ruraux aux relations plus ou moins intenses avec les espaces urbains

A ces quatre classes « urbaines » s'ajoutent trois classes « rurales », qui rassemblent 18 % de la population française.

Le rural sous influence urbaine est la composante numériquement la plus importante : avec 54 % de la population rurale. Dans cet ensemble, 39 % des actifs vont travailler dans une aire urbaine. Les temps d'accès aux équipements supérieurs dépassent de quelques minutes ceux que l'on mesure dans les couronnes périurbaines. Les caractéristiques sociales de la population, mesurées par la part des catégories socioprofessionnelles « élevées », se rapprochent de celles que l'on rencontre dans les aires urbaines. Sont concernées une grande partie du Bassin parisien, les régions Alsace, Lorraine, Rhône-Alpes et des régions du Sud.

Le rural isolé ne concerne que 4 % de la population rurale. Les liens avec les aires urbaines sont dans ce cas très restreints.

83 % des actifs travaillent en milieu rural, et 53 % dans leur commune de résidence. Le temps d'accès aux équipements supérieurs est le double de celui des autres classes rurales alors que les communes concernées peuvent paraître surdotées pour d'autres équipements. Il s'agit essentiellement de territoires montagneux : sud du Massif central, Alpes et Corse, où un accès difficile justifie une densité de services plus importante.

La dernière classe de communes rurales est présente de manière assez marquée dans le Centre, l'Ouest et le Massif central. Ces espaces sont souvent plus proches des entités urbaines monocentriques.

A l'exception du rural isolé, les espaces ruraux entretiennent des liens forts avec les territoires urbains environnants. Le rural sous influence urbaine se trouve sur de vastes ensembles territoriaux fortement structurés par les grandes aires de type polycentrique.

4 | Le transfrontalier : au croisement des logiques nationales, régionales et locales

Les territoires situés aux frontières du territoire national entretiennent des relations plus ou moins intenses avec leurs voisins situés de l'autre côté de la frontière. Ces ensembles transnationaux sont riches de potentialités diverses où les phénomènes locaux, régionaux et internationaux s'entrecroisent de manière inégale selon les situations de contact.

La compréhension des différences d'attractivité de part et d'autre de la frontière, constitue un enjeu majeur d'aménagement du territoire. Le repérage des principales conurbations transfrontalières permet d'appréhender indirectement les effets d'agglomération, de la présence d'une offre de services significative et aussi de la demande des habitants.

Un poids démographique inégal des espaces transfrontaliers

Afin de déterminer les principaux pôles urbains et leur emprise sur les différents espaces transfrontaliers, une dizaine d'espaces urbains transfrontaliers ont été identifiés sur les marges de l'Hexagone [12].

Les limites de ces espaces d'étude ont été établies en calculant la distance parcourue en une heure de voiture à partir du pôle d'emploi principal français ou étranger. Ce seuil temporel est représentatif des pratiques quotidiennes des populations.

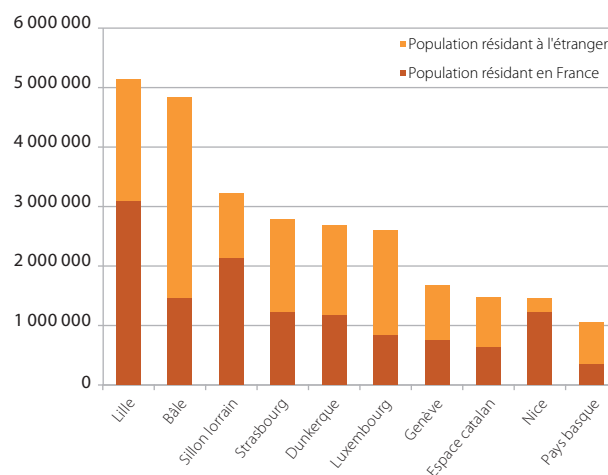
Ensemble, ils concentrent 25 millions d'habitants. Leur importance démographique varie beaucoup : de 5 millions pour Lille et Bâle à moins d'un million pour le Pays basque. Entre ces deux extrêmes le sillon lorrain, et les espaces transfrontaliers autour de Strasbourg, Dunkerque et Luxembourg ont entre 2 et 3 millions d'habitants chacun. Les espaces transfrontaliers de Genève, de Nice et de l'espace catalan ont autour d'un million et demi d'habitants.

Le poids démographique de la partie française varie également beaucoup entre les espaces transfrontaliers. Les résidents dans la partie française sont largement majoritaires dans les espaces transfrontaliers niçois (83%), lorrain (66%) et lillois (60%). Dans les espaces transfrontaliers de Dunkerque, de Strasbourg, de Genève et dans l'espace catalan, la partie française représente un peu moins de la moitié de la population totale (43-45%). La population de la partie française est minoritaire dans les espaces transfrontaliers du Luxembourg (32%), de Bâle (30%) et du Pays basque (32%).

Hormis la zone de Monaco, les mobilités professionnelles transfrontalières de la France se produisent essentiellement dans le segment frontalier qui va de la mer du Nord au sud de la Suisse [13].

L'espace défini sur cette bande inclut des espaces fortement urbanisés (Nord-Pas-de-Calais, Flandres, Sarre, Rhénanie-Palatinat), des axes urbains majeurs (sillon mosellan, sillon alsacien), des agglomérations importantes et des espaces ruraux, marqués par

Graphique 2 ► Populations des résidents en France et à l'étranger des périmètres fonctionnels des agglomérations transfrontalières, en 2010



Note : Par convention, les périmètres fonctionnels englobent les territoires situés dans un isochrone d'une heure maximum en voiture, calculés à partir du centre de l'agglomération concernée.

Source : Datar, (à paraître en 2012), *Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières*, MOT-FNAU

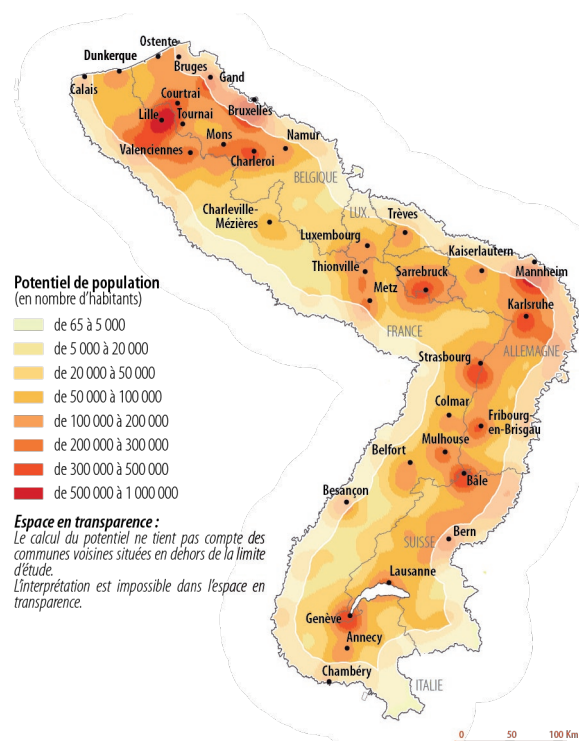
la dépopulation (sud de la Wallonie, Ardennes, Franche-Comté). Cependant, le phénomène d'urbanisation apparaît plus diffus du côté de la France en raison de son morcellement communal. Une dizaine de foyers de population importants peuvent être clairement identifiés le long de la frontière qui s'étale de la mer du Nord au sud de la Suisse : Lille-Valenciennes-Courtrai, Mons-Charleroi, Metz-Thionville-Luxembourg, Sarrebruck, Karlsruhe, Strasbourg, Fribourg-Colmar, Bâle-Mulhouse, Genève, grâce à la représentation cartographique lissée.

Des structures et des dynamiques démographiques différentes de part et d'autre des frontières

L'observation de la structure par âge de la population de part et d'autre de la frontière met en exergue des différences significatives qui lui sont liées. Comme les indices de jeunesse l'illustrent : le côté français est globalement plus jeune que l'autre côté de la frontière. En dehors de quelques grandes agglomérations urbaines étrangères (ex. Genève, Luxembourg) les territoires sont globalement âgés, notamment côté mer du Nord et Allemagne.

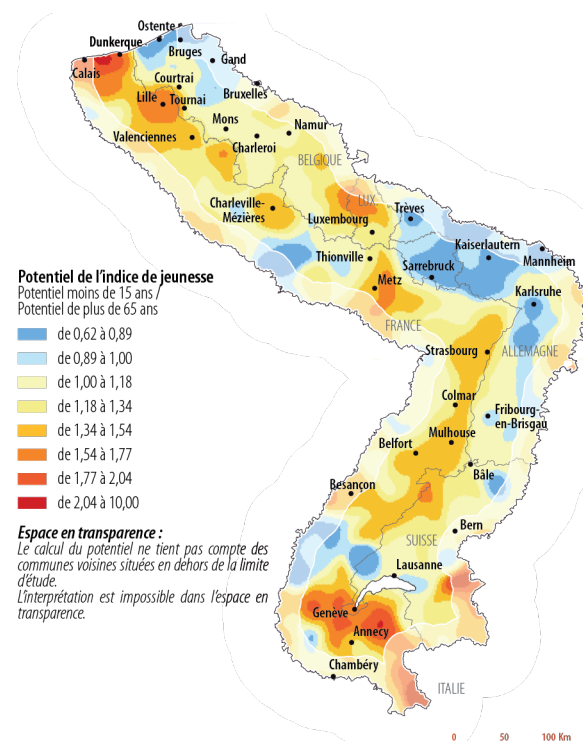
Cette coexistence de structures de population très différentes à proximité peut être une source de complémentarités entre territoires, comme par exemple une meilleure adéquation entre la main d'œuvre disponible et les besoins du marché du travail.

Carte 9 ► Potentiel de population sur une bande de 60 km allant de la mer du Nord au sud de la Suisse



Cartographie : S. de Ruffay, E. Gallet-Moron, C. Grasland, G. Hamez, N. Lambert

Carte 10 ► Potentiel de l'indice de jeunesse sur une bande de 60 km allant de la mer du Nord au sud de la Suisse



Cartographie : S. de Ruffay, E. Gallet-Moron, C. Grasland, G. Hamez, N. Lambert

Note de lecture : Ces cartes sont des représentations lissées au niveau local de la localisation de la population et de l'indice de jeunesse (rapport entre la population de moins de 15 ans et celle de plus de 65 ans).

Source : Bases de données SIRE - Eurostat, Insee, Office statistique Suisse ; Datar, (à paraître en 2012), « Enjeux des territoires frontaliers à l'échelle nationale : Vers la détermination et la délimitation des pôles transfrontaliers », UMR IDEES - CEGUM - UMS RIATE

5 | Les DOM et leur intégration en Europe et dans leurs voisinages géographiques entre 2001 et 2006

Diversité de situations des DOM : le cas des flux démographiques

Un système de migrations de longue distance centré sur la métropole

Les échanges migratoires des départements d'Outre-mer se font essentiellement avec la France métropolitaine.

En Guadeloupe, à la Martinique et à La Réunion, les arrivées de métropole représentent respectivement 78 %, 81 % et 83 % de l'ensemble des entrées entre 2001 et 2006. Dans le cas de la Guyane, l'importance des échanges avec la métropole est plus nuancée : seulement 51,7 % des arrivées en sont issues.

Le flux migratoire le plus important a lieu entre La Réunion et la métropole, avec environ 35 000 migrants dans chaque sens par an. Les autres relations entre les DOM et la métropole sont déséquilibrées en faveur de cette dernière : environ 18 000 personnes quittent la métropole pour rejoindre la Guadeloupe, de même pour la Martinique, tandis que 24 100 Guadeloupéens

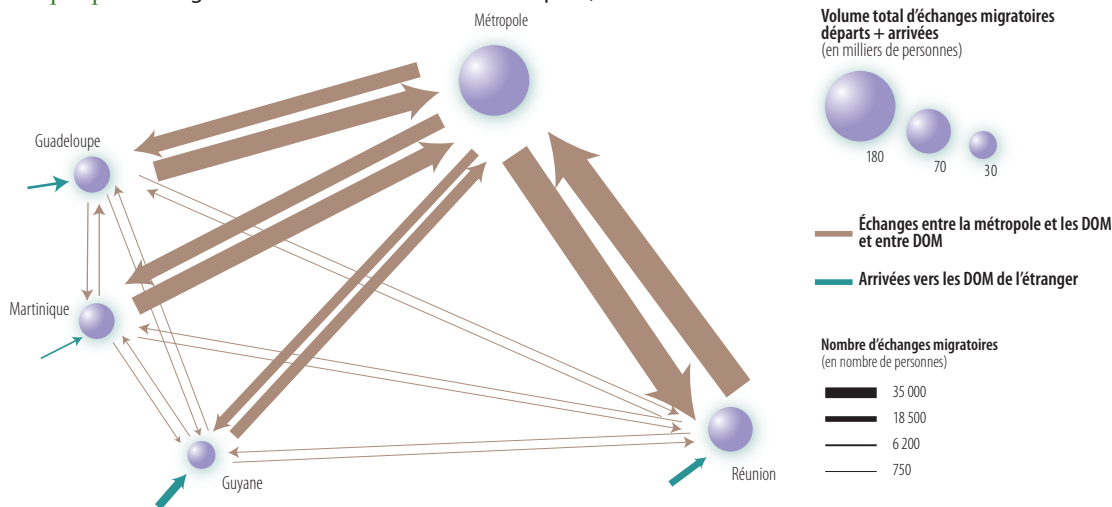
et 22 300 Martiniquais font le trajet inverse. Les flux migratoires avec la Guyane sont deux à trois fois inférieurs aux autres flux (11 700 entrants et 13 600 sortants).

L'Ile-de-France tient une place majeure dans les échanges avec les DOM, notamment avec les Antilles

Les échanges migratoires entre les départements d'Outre-mer et la métropole sont structurés autour de la région Ile-de-France.

En 2006, presque 50 % des flux entre la métropole et la Guadeloupe et 40 % de ceux avec la Martinique concernent la région francilienne, contre 34 % pour l'ensemble des DOM. La grande place que tiennent les Antilles dans les échanges domiens de l'Ile-de-France est à mettre en relation avec les politiques

Graphique 3 ► Migrations entre les DOM et la métropole, entre 2001 et 2006



Réalisation : Datar - Observatoire des territoires • 2011

Note de lecture : Entre 2001 et 2006, 34 910 personnes se sont installées sur l'île de la Réunion en provenance de la métropole, en flux inverse 34 774 Réunionnais se sont installés en métropole.

Source : Insee, RP 2006

publiques en faveur des migrations de travail des années 1960 et 1970 pour répondre aux besoins de personnel des administrations publiques et de la santé, particulièrement forts dans la région capitale [14]. Par ailleurs, la part de l'Île-de-France est moins importante dans les échanges de la métropole avec La Réunion (24 % des flux) et la Guyane (26 % des flux).

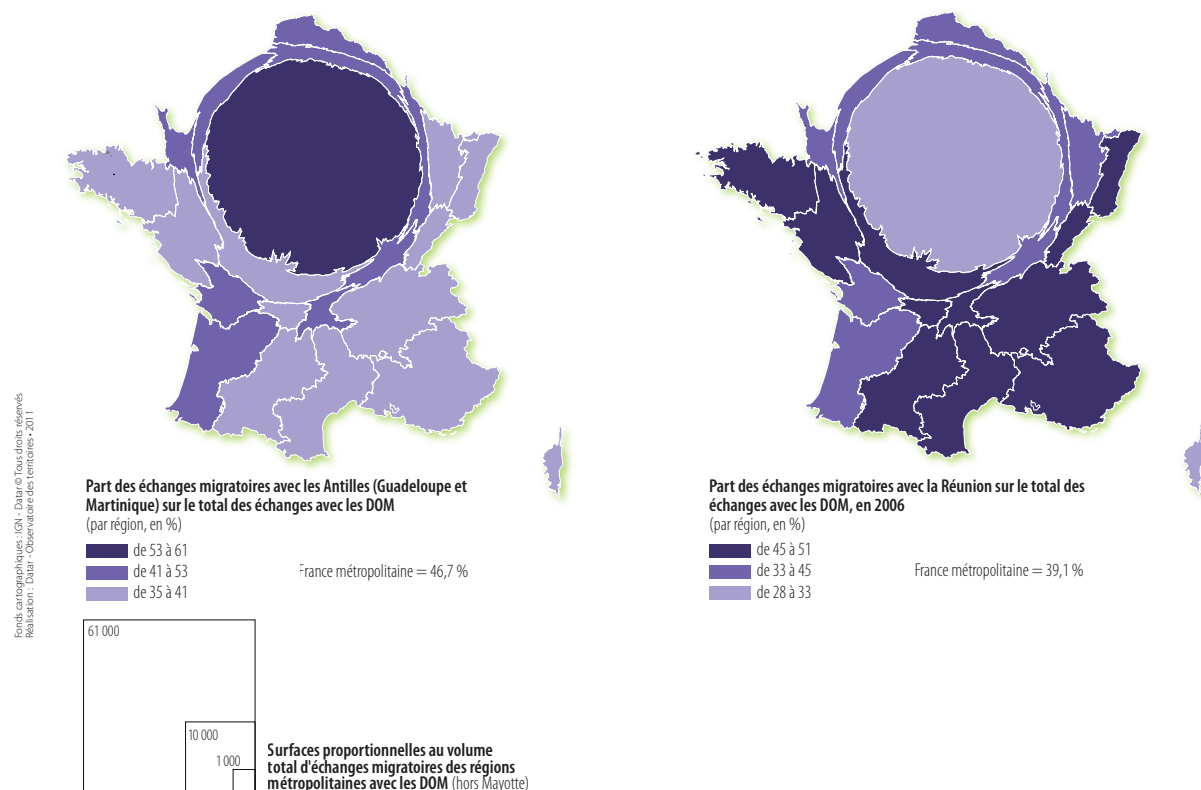
Les DOM échangent davantage avec le sud et l'ouest qu'avec le nord et l'est de la métropole

Les régions du sud de la France (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Rhône-Alpes) entretiennent, elles aussi, des relations intenses avec les DOM : chacune d'entre elles génère 5 % des flux avec les Antilles (autour de 2 200 personnes), et de 7 à 10 % des échanges réunionnais et guyanais (entre 1 800 et 2 500 Guyanais et 4 500 et 7 800 Réunionnais). Les régions de

l'ouest de la France (Bretagne, Poitou-Charentes, et Pays de la Loire) participent chacune à 3 % des flux antillais (soit autour de 1 300 personnes) et 5 % des flux guyanais et réunionnais (soit 1 200 personnes pour les flux guyanais et 3 000 personnes pour les flux réunionnais). Des régions à croissance démographique modeste attirent aussi des flux domiens, mais globalement moins importants. Parmi les échanges entre les départements d'Outre-mer et la métropole, 3,8 % ont lieu avec le Centre (6 808 migrants), 2,4 % avec la Lorraine (4 198 migrants), 2,1 % avec le Nord-Pas-de-Calais (3 684 migrants) et 2 % avec l'Alsace (3 543 migrants). Les échanges métropolitains avec la Réunion et la Guyane sont mieux répartis entre les différentes régions françaises que ceux avec les Antilles. Les régions du Sud, Poitou-Charentes et Lorraine entretiennent des relations préférentielles avec la Guyane. Les régions ayant des liens privilégiés avec la Réunion sont plus nombreuses et se trouvent surtout dans la moitié est de la France.

Le solde migratoire des départements d'Outre-mer est négatif avec presque toutes les régions métropolitaines, hormis avec Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Carte 11 ► Echanges migratoires des régions métropolitaines avec les départements d'Outre-mer, entre 2001 et 2006



Note de lecture : Entre 2001 et 2006, 61 % des échanges migratoires entre l'Île-de-France et les DOM ont eu lieu avec les Antilles (37 400 personnes), 28 % avec la Réunion (16 800 personnes).

Source : Insee, RP 2006

Les migrations des départements d'Outre-mer vers la métropole sont essentiellement composées d'étudiants et de jeunes actifs [15]. Ils enregistrent tous un solde migratoire négatif pour ces populations. Inversement, le groupe des retraités constitue une grande part des flux de la métropole vers les DOM. Ce départ massif des jeunes combiné à l'arrivée de personnes âgées accentue le vieillissement de la population domienne. L'immigration réunionnaise n'a commencé

qu'à partir de 1970, c'est pourquoi le retour des retraités vers La Réunion n'a pas encore eu lieu [16]. Les mouvements migratoires impliquent également une perte de population active pour les DOM, à l'exception de la Guyane qui a un solde migratoire légèrement positif pour cette catégorie. Les DOM sont attractifs pour les cadres ou professions intermédiaires, tandis que les ouvriers et les employés sont plutôt amenés à les quitter.

Leur intégration dans des systèmes internationaux de courte portée est très variable

La Guyane est le département d'Outre-mer qui attire le plus de migrants étrangers

La structure migratoire de la Guyane est très différente de celles des autres départements d'Outre-mer en raison de l'ampleur de l'immigration étrangère : 43 % des entrants sont originaires des pays voisins (principalement Brésil, Haïti et Surinam), soit environ 9 750 personnes, et de la faiblesse relative de ses échanges avec les autres départements d'Outre-mer (5 % de ses flux, essentiellement concentrés sur la Martinique). Dans les autres DOM, la place des échanges avec l'étranger est moins importante : 13 % à 15 % des arrivées à La Réunion (soit 6 220 entrées) et en Guadeloupe (soit 3 082 entrées) émanent d'un autre Etat. En général, ce sont des résidents d'Etats proches qui s'installent dans les départements d'Outre-mer : à La Réunion, les étrangers viennent de Madagascar ou des Comores. Ces données sur l'immigration devraient être comparées avec celles sur l'émigration vers d'autres pays, mais celles du recensement ne permettent pas de mesurer ce flux. Le lien entre la Guadeloupe et la Martinique est très fort et concentre 6 % des échanges, concernant 6 000 personnes par an. Les migrations entre La Réunion

et les autres départements d'Outre-mer impliquent souvent une période intermédiaire de séjour en métropole.

Une population venue de l'étranger aux caractéristiques différentes selon les départements d'Outre-mer

Dans la mesure où seulement la moitié des entrants dans les DOM sont de nationalité française, il est utile d'analyser également l'arrivée de population étrangère. Dans les départements français d'Amérique, la population venue de l'étranger est dans une situation plus fragile que celle arrivée de métropole : leur niveau de formation est plus faible leur accès à un emploi plus difficile [17]. La Réunion connaît une situation inverse puisque les arrivées de l'étranger contribuent à l'augmentation de la part des plus diplômés. La Guyane attire aussi une population jeune, tandis qu'elle est plutôt âgée à La Réunion. Ces migrations sont aussi beaucoup plus féminines que celles de la métropole avec les DOM. ■

Bibliographie

- [1] DOLLFUS Olivier, 2001, *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po.
- [2] HALBERT Ludovic, 2010, *L'avantage métropolitain*, Paris, PUF.
- [3] CATTAN Nadine, PUMAIN Denise, SAINT-JULIEN Thérèse, ROZENBLAT Céline, 1994, *Le système des villes européennes*, Paris, Anthropos, coll. Villes.
- [4] ROZENBLAT Céline, CICILLE Patricia, 2003, *Les villes européennes. Analyse comparative*, Paris, La Documentation Française.
- [5] LATTIS, Géographie-Cités, IGEAT, IGUL, LVMT, 2011, *Analyse comparée des métropoles européennes, Rapport final pour la Datar*, juin 2011, 331 p.
- [6] BBSR, 2011, *Metropolitan areas in Europe*, rapport, janvier.
- [7] DAMETTE Félix, 1994, *La France en villes*, Paris, Datar, La Documentation Française.
- [8] UMR Géographie-Cités, 2011, *Systèmes urbains et métropolitains, Rapport final pour la Datar*, tome 1, avril 2011, 111 p.
- [9] CATTAN Nadine, FRETIGNY Jean-Baptiste, 2011, « Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux – processus et scénarios », *Territoires 2040*, Revue d'études et de prospective n°4. Datar, La Documentation Française.
- [10] LAGANIER Jean, VIENNE Dalila, 2009, *Recensement de la population de 2006. La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes*, Insee Première n° 1 218, janvier.
- [11] BIGARD Mélanie, DURIEUX Eric, 2010, « Occupation du territoire et mobilités : une typologie des aires urbaines et du rural », *La France et ses régions*, INSEE.
- [12] DATAR, (à paraître en 2012), *Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières*, MOT-FNAU, rapport.
- [13] DATAR, 2011, « Enjeux des territoires frontaliers à l'échelle nationale : vers la détermination et la délimitation des pôles transfrontaliers », *UMR IDEES – CEGUM – UMS RIATE*.
- [14] QUALITE Lionel et MARIE Claude-Valentin, 2002, « Un quart des personnes nées aux Antilles vit dans l'Hexagone », in *Antiane* n°52, pp 15-18.
- [15] HORATIUS-CLOVIS Hugues, 2010, « Guadeloupe : migrations résidentielles avec l'extérieur. Les arrivées de retraités ne compensent pas les départs des jeunes », « Martinique : migrations résidentielles. Départs d'employés et d'étudiants, arrivées de cadres et de retraités », et « Guyane : migrations résidentielles. Des échanges soutenus avec la France métropolitaine », in *Antiane* n°72, pp 20-31.
- [16] et [17] MONTEIL Christian, Rallu Jean-Louis, 2010, « Migrations : l'impact démographique et économique », in *Economie de La Réunion* n° 136, pp. 11-14.